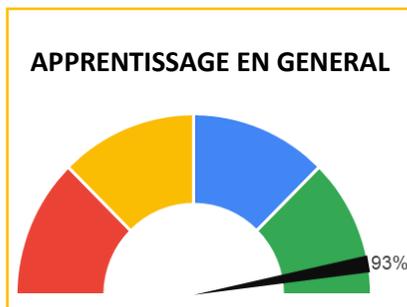


EVALUATION DES APPRENANTS - FILIERE IDE

Promotion 2021-2024

Semestre 5 (mai 2023)

Taux de retour : 23%



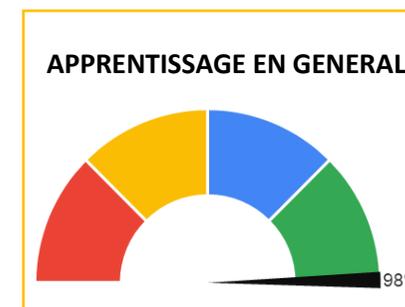
Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- les conditions d'apprentissage (locaux, matériel, environnement ...)
- l'ambiance de travail au sein de la promotion (échanges, entraide)
- la circulation d'informations entre les délégués et les élèves
- l'accompagnement des formateurs référents (disponibilité, écoute, réponse aux besoins)
- la circulation d'informations entre les formateurs de la promotion et les élèves (plannings, informations diverses ...)

Promotion 2021-2024

Semestre 6 (Janvier 2024)

Taux de retour : 28%



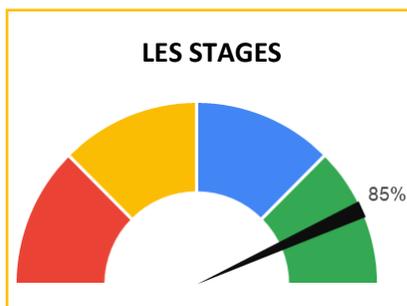
Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- l'organisation des séances
- le temps imparti aux séances
- le matériel mis à disposition
- l'accompagnement des formateurs lors des séances
- les apprentissages gestuels, organisationnels
- les apprentissages relationnels

ATELIERS PRATIQUES

A compter de 2022, les AP sont évaluées dans un questionnaire spécifique : évaluation bilatérale (apprenants et intervenants, avec les UE)

A compter de 2022, les AP sont évaluées dans un questionnaire spécifique : évaluation bilatérale (apprenants et intervenants, avec les UE)



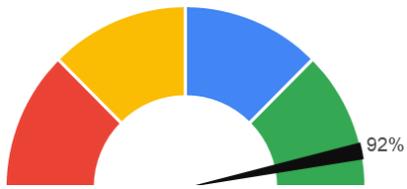
Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- La préparation aux stages faite par les formateurs
- les lieux d'affectation en stage, les différents accueils, l'encadrement proposé en stages par les professionnels de proximité et l'accompagnement des référents de stage
- les visites de stage et le bilan de stage individualisé
- l'évaluation tout au long des stages
- les vécus de stages réalisés à l'IFAS
- l'atteinte de tout ou partie des objectifs institutionnels et personnels

LES STAGES

A compter de 2023, les stages sont évalués dans un questionnaire spécifique : évaluation bilatérale (apprenants et structures)

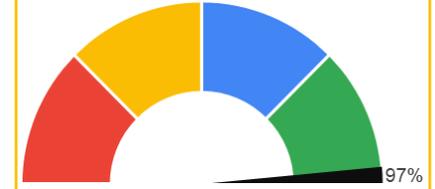
ANALYSES DE PRATIQUE



Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- le contenu des analyses de pratiques
- le déroulement et l'animation des analyses de pratiques
- le retour des analyses de pratique par le formateur référent

ANALYSES DE PRATIQUE



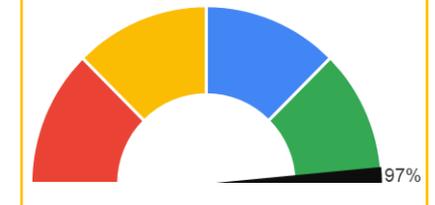
SUIVI PEDAGOGIQUE



Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- l'accompagnement du formateur référent pédagogique
- la disponibilité du formateur référent pédagogique
- le temps consacré à l'entretien de suivi pédagogique

SUIVI PEDAGOGIQUE



UNITES D'ENSEIGNEMENT

A compter de 2022, les UE sont évaluées dans un questionnaire spécifique : évaluation bilatérale (apprenants et intervenants)

Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- le contenu de chaque module
- le déroulement/l'animation de chaque module

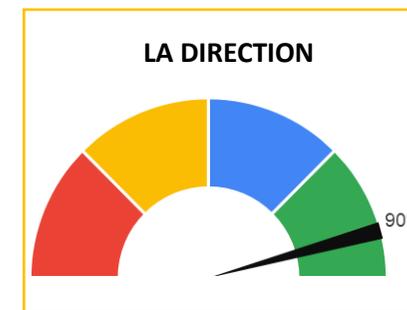
UNITES D'ENSEIGNEMENT

A compter de 2022, les UE sont évaluées dans un questionnaire spécifique : évaluation bilatérale (apprenants et intervenants)



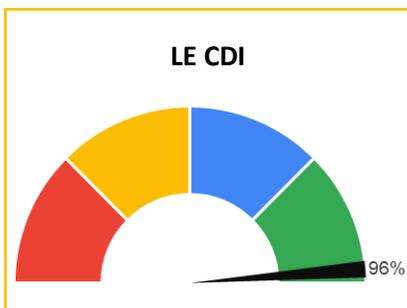
Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- la disponibilité, l'écoute, la réponse aux besoins
- les délais de rendus des demandes



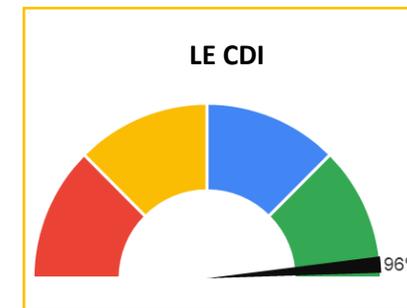
Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- la disponibilité, l'écoute, la réponse aux besoins
- les délais de rendus des demandes



Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- l'accueil (disponibilité, écoute, réponse aux besoins)
- les horaires d'ouverture du CDI
- les ressources documentaires (quantité, diversité)
- les modalités de prêts des ouvrages



Cet indicateur prend en compte la satisfaction concernant :

- la propreté des locaux (salles de cours, de TP, cafétéria ...)
- les tenues professionnelles
- le délai de retour des tenues professionnelles propres
- l'accessibilité au local des tenues professionnelles

